

DEC200763DR06

Décision portant cessation de fonctions de M. Laurent Petrini, assistant de prévention (AP) au sein de l'unité UMR6174 intitulée FEMTO-ST

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC140435DR06 du 28 janvier 2014 portant nomination de M. Laurent Petrini aux fonctions d'assistant de prévention de l'UMR6174,

DECIDE :

Article 1^{er} :

Il est mis fin aux fonctions d'assistant(e) de prévention (AP) exercées par M. Laurent Petrini dans l'unité du CNRS n°6174 à compter du 31/12/2019.

Article 2 :

La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Besançon, le 17/12/2019

Le directeur de l'unité,
Laurent Larger

Visa de la déléguée régionale du CNRS
Edwige Helmer-Laurent

